



Conseil économique et social

Distr. générale
9 avril 2015
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'innovation, de la compétitivité
et des partenariats public-privé

Équipe de spécialistes des partenariats public-privé

Septième session

Londres, 18 juin 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la septième session¹

Qui se tiendra à l'Organisation maritime internationale (OMI) à Londres²,
et s'ouvrira à 9 h 30 le 18 juin 2015³

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Élaboration de normes internationales et de pratiques optimales relatives aux partenariats public-privé (PPP).
4. Examen du travail accompli par l'Équipe de spécialistes depuis sa sixième session, tenue les 23 et 24 juin 2014.

¹ Les délégations qui participent à la réunion devront s'inscrire en ligne et remplir le formulaire d'inscription disponible à l'adresse suivante: <https://www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=X6IIlFN>.

² 4, Albert Embankment, Londres SE1 7SR (Royaume- Uni).

³ Le Bureau de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé a décidé, à sa réunion du 26 mars 2015, de tenir la septième session de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé à l'OMI, à Londres, immédiatement après les Journées PPP des 16 et 17 juin 2015 qui seront organisées conjointement par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la CEE, le Groupe de la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque islamique de développement et la Banque interaméricaine de développement.



5. Plan d'activité pour le reste de l'année 2015, propositions concernant le programme de travail pour 2016 et discussion consacrée à l'avenir de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission et suivant l'usage, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Document: ECE/CECI/PPP/2015/1.

2. Élection du Bureau

2. Il est rappelé qu'à sa sixième réunion, en 2014, l'Équipe a élu M. Arthur Smith (États-Unis d'Amérique) et M. Bernhard Müller (Allemagne) Coprésidents de l'Équipe de spécialistes pour deux ans. L'Équipe a également élu Vice-Présidents, pour un mandat de deux ans, les membres ci-après: M. Steven Van Garsse (Belgique), M. Mark Romoff (Canada), M. Sam Tabuchi (Japon), M. Valeriu Triboi (République de Moldova), M^{me} Sonia Mezzour (Maroc), M. Andri van Mens (Pays-Bas), M. Hafiz Salikhov (Fédération de Russie) et M. Ahmet Kesli (Turquie). L'Équipe examinera toute nouvelle candidature au Bureau et tiendra des élections selon que de besoin.

3. Élaboration de normes internationales et de pratiques optimales relatives aux partenariats public-privé (PPP)

3. À sa sixième session, en 2014, l'Équipe de spécialistes a décidé que ses activités porteraient essentiellement sur l'élaboration de normes internationales et de pratiques optimales relatives aux PPP, notamment dans l'optique de la réalisation des objectifs de développement durable. Elle a également décidé que les normes en question seraient élaborées par des équipes de projet selon la procédure officielle arrêtée précédemment (ECE/CECI/PPP/2014/2). Un certain nombre d'équipes de projet ont été établies, avec pour mission de commencer les travaux d'élaboration des normes. Seront présentés les projets de normes ci-après:

a) Charte relative à la tolérance zéro concernant la corruption dans les PPP (chef d'équipe: Marc Frilet);

b) Rapport d'activité sur l'élaboration d'un processus de certification visant à promouvoir le respect de la Charte (chef d'équipe: Syed Zaidi);

c) Intégration des PPP dans un Cadre stratégique relatif à la santé (chef d'équipe: Peter Ward).

4. Le programme détaillé de la session sera élaboré en concertation avec le Bureau et sera mis à la disposition des participants sur le site Web⁴.

⁴ Le programme pourra être consulté à l'adresse: <http://www.unecce.org/index.php?id=39033>.

4. Examen du travail accompli par l'Équipe de spécialistes depuis sa sixième session, tenue les 23 et 24 juin 2014

5. Le Président présentera aux membres de l'Équipe les principaux résultats obtenus et travaux réalisés depuis la sixième session:

- a) Le rapport d'activité du Centre international d'excellence en matière de PPP de la CEE;
- b) Le rapport d'activité sur l'élaboration de normes de la CEE en matière de PPP;
- c) Les réunions consultatives du Conseil consultatif de la CEE sur les PPP, les missions consultatives et les activités de renforcement des capacités.

6. Les membres de l'Équipe auront la possibilité de faire le bilan des activités réalisées et d'examiner des moyens efficaces de promouvoir et de diffuser les résultats obtenus.

5. Plan d'activité pour le reste de l'année 2015, propositions concernant le programme de travail pour 2016 et discussion consacrée à l'avenir de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé

7. L'Équipe examinera le plan d'activité concernant les travaux à entreprendre pendant le reste de l'année 2015, conformément au programme de travail du Comité de la coopération et de l'intégration économiques de la CEE⁵, tel qu'il a été arrêté à la huitième session du Comité (Genève, 12-14 février 2014), et soumettra des propositions concernant le programme de travail pour 2016.

8. Conformément à son mandat qui consiste à élaborer des normes internationales visant à soutenir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des futurs objectifs de développement durable, l'Équipe examinera les travaux à entreprendre concernant les normes. Des exposés seront consacrés aux progrès accomplis dans l'élaboration de la prochaine série de normes internationales, notamment dans les domaines suivants:

- a) Infrastructures de transport: aéroports, chemins de fer et routes;
- b) Eau et assainissement.

9. En outre, l'Équipe entendra des spécialistes qui présenteront de nouvelles propositions en vue de l'élaboration de normes dans des domaines dans lesquels l'Équipe est chargée d'élaborer des normes relatives à des questions liées aux objectifs de développement durable: eau et assainissement, énergies renouvelables, soins de santé, TIC, éducation, transport et bonne gouvernance.

10. L'Équipe examinera de quelle manière il serait possible d'intégrer davantage de spécialistes des PPP dans les équipes de projet et de faire mieux connaître les travaux des équipes de projet dans les pays, afin d'accroître les contributions à l'élaboration de normes.

11. L'Équipe débattera aussi des moyens d'aider les pays à mettre en œuvre les normes, en collaboration avec les Centres d'excellence spécialisés, le Conseil consultatif, les plates-formes régionales de formation et d'autres organisations.

⁵ À sa soixante-quatrième réunion, le 10 février 2015, le Comité exécutif a modifié le nom du Comité de la coopération et de l'intégration économiques, qui est devenu le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé. Le Comité tiendra sa première réunion les 3 et 4 septembre 2015.

12. En outre, l'Équipe discutera de son futur statut d'organe intergouvernemental, son bureau ayant décidé, à sa réunion du 26 mars 2015, de lui proposer de recommander au Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé de prier le Comité exécutif de transformer l'Équipe de spécialistes des PPP en groupe de travail.

13. Les participants sont invités à faire savoir lors de la réunion si des États membres ou d'autres parties prenantes souhaiteraient bénéficier d'activités de renforcement des capacités dans les domaines de travail prioritaires de l'Équipe, ou bien offrir ou accueillir de telles activités. Les demandes d'activités de renforcement des capacités et de services consultatifs soumises par des États membres seront examinées en fonction des capacités et des ressources extrabudgétaires disponibles.

14. Les participants sont également invités à faire savoir lors de la réunion si des États membres et d'autres parties prenantes souhaiteraient fournir un appui extrabudgétaire aux travaux du Centre international d'excellence en matière de PPP (fonds ou contributions en nature, notamment organisation de séminaires, programmes de jumelage ou création de réseaux).

6. Questions diverses

Dates de la prochaine session

15. Le secrétariat propose d'organiser la huitième session de l'Équipe de spécialistes à Genève au premier semestre de 2016, sous condition de la disponibilité de salles de conférence au Palais des Nations. L'Équipe arrêtera les dates de cette session.

7. Adoption du rapport

16. L'Équipe adoptera le rapport de sa septième session.

III. Calendrier provisoire

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Jeudi 18 juin 2015	
9 h 30-12 h 30	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection du Bureau Point 3. Élaboration de normes internationales et de pratiques optimales relatives aux partenariats public-privé (PPP)
12 h 30-14 h 00	Pause déjeuner
14 h 00-17 h 00	Point 4. Examen du travail accompli par l'Équipe de spécialistes depuis sa sixième session, tenue les 23 et 24 juin 2014 Point 5. Plan d'activité pour le reste de l'année 2015, propositions concernant le programme de travail pour 2016 et discussion consacrée à l'avenir de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé Point 6. Questions diverses Point 7. Adoption du rapport